

Saint-Denis le, 26 MARS 2020

N/Réf. : SG/DPE/AA/ /in - *CD 2000/393*

Objet : Fonds de solidarité pour le transport terrestre et de conduite

Affaire suivie par : Azize AMODE

Directeur du Pôle Economique

Courriel : azize.amode@reunion.cci.fr

Monsieur Jacques BILLANT

Préfet de la Réunion

Préfecture

Place du Barachois

97405 SAINT-DENIS CEDEX

Monsieur le Préfet,

La crise sanitaire sans précédent que nous subissons va impacter durablement le tissu des entreprises de la Réunion, la mobilisation de l'Etat et de la Collectivité Régionale de par sa compétence économique est essentielle pour sauver toutes nos entreprises.

Il a été annoncé dans ce sens des mesures d'urgence d'accompagnement lors d'un comité économique exceptionnel placé sous le signe de la solidarité et du soutien nécessaire aux entreprises réunionnaises, ce jeudi 19 mars 2020 à la Région Réunion.

A ce sujet je suis interpellé par le président de l'OTRE OCEAN INDIEN qui nous fait part de son inquiétude et incompréhension sur les dispositifs de fonds de solidarité nationale et régionale qui écartent le secteur du transport terrestre et de conduite.

Ce dernier permettra aux entreprises connaissant une baisse drastique de chiffre d'affaires de bénéficier d'une aide d'urgence maximale de 4000 euros.

Le secteur du transport terrestre et de conduite représente un maillon essentiel pour l'économie réunionnaise et il est composé de très petites entreprises et d'indépendants œuvrant tous les jours pour son bon fonctionnement.

Les mesures de confinement prises depuis le 16 mars ont asséché leur courant d'affaires et ces entreprises n'ont plus de recette.

Avec le prolongement du confinement, ces entreprises vont disparaître si ce dispositif de soutien et de solidarité est maintenu en l'état.

Notre Compagnie soucieuse de la pérennité de ses entreprises ressortissantes demande que des modifications soient apportées pour rendre éligible le secteur du transport terrestre et de conduite aux Fonds de solidarité Nationale et Régionale.

Dans l'attente d'une issue favorable,

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Préfet**, en l'expression de mes sentiments les meilleurs

Le Président,

Ibrahim PATEL

Copie au SGAR

Copie au Président du Département

Copie au Président de l'ADMR

Copie au Président de L'OTRE OI